

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Indulgence accordées par M. le Cardinal de Chicoutimi, à l'occasion de la statue de la Sainte-Vierge, érigée au Cap de la Trinité (Saguenay).—La Reine d'Angleterre et les prêtres catholiques.—Incendie du Collège de Ste-Thérèse ; appel au public pour aider à la reconstruction immédiate de ce Collège.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Saint-Germain de Rimouski.—Etablissement d'un cercle agricole à Moncton, Nouveau-Brunswick.

Causerie Agricole : Soins à donner aux animaux domestiques dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite).—Stabulation des bêtes à cornes.—Nourriture.—Préparation et mélange de la nourriture.

Sujets divers : Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska ; bénédiction d'un couvent, d'un tabernacle et d'une cloche destinés à ce couvent, par Sa Grandeur Mgr A.-E. Taschereau, archevêque de Québec.—Conférence agricole donnée par M. le Docteur N.-E. Dionne, M. D. L., rédacteur du *Courrier du Canada*.—Soins à donner aux œufs pendant la couvaïson.

Choses et autres : Changements sur le chemin de fer Intercolonial ; Roderick McDonald, éor., est nommé surintendant pour la section de l'Intercolonial de Lévis à Ste-Flavie.—Herbier considérable par N. Saint-Cyr, député du comté de Champlain à l'Assemblée Législative.—Tableau des différentes variétés de pommes les plus avantageuses au commerce de l'exportation.

Recettes : Composition pour marquer les moutons.—Moyen de guérir la dysenterie chez les moutons.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements nos plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour l'abonnement à la *Gazette*. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se fussent avisés de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevions au-delà de mille piastres ; ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la *Gazette*, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la *Gazette*, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

Erection d'une statue de la Sainte Vierge au Cap de la Trinité (Saguenay).—Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la lettre circulaire que vient d'adresser à son clergé Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chicoutimi, au sujet de l'érection de cette statue :

Monsieur le Curé,
Une belle statue de la très-sainte Vierge a été érigée sur l'un des caps de la Trinité (Saguenay) par l'amour, la reconnaissance, le zèle d'un respectable citoyen de Québec, M. Ths.-N. Robitaille et les généreuses offrandes d'un grand nombre de personnes. Que le Seigneur, source de tout bien, récompense au centuple et celui qui a conçu ce pieux projet et tous ceux qui lui ont procuré les moyens de le mettre à exécution.

Nous avons été heureux de sanctifier par les bénédictions de l'Eglise cette image de Marie, au jour de l'octave de sa naissance. Cette cérémonie terminée, et conformément aux prières que nous venions de réciter, "*Ad te levavi oculos meos, qui habitas in excelsis,*" nous avons élevé nos regards vers les montagnes de la Jérusalem céleste, et nous avons prié, dans toute l'effusion de notre cœur, Marie, que Jésus mourant nous a donnée pour mère, de prondre sous sa puissante protection non seulement les fidèles qui habitent le Saguenay, mais encore tous ceux qui forment partie de notre diocèse.

En contemplant cette statue, placée sur l'une des cimes de cette triple montagne, comme une reine sur son trône : "*Fundamenta ejus in montibus sanctis,*" nous avons mieux apprécié la vérité de ces paroles prophétiques que prononçait, dans le ravissement de son amour et de sa reconnaissance, cette humble Vierge de Nazareth : "*Ecce enim ex hoc beatam me dicent generationes,*" et voilà que toutes les nations m'appelleront bienheureuse.

N'est-elle pas, en effet, digne de tout notre amour, de notre confiance et de toutes nos bénédictions cette